

CONCOURS INTERNE SUR TITRES COMPLETE D'EPREUVES D'AGENT DE MAITRISE Des établissements publics de santé

Année 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION



Spécialité :

(cochez la case correspondant à votre choix)

Sécurité des biens et des personnes - Maintenance Générale - Fluides
Restauration - Logistique Hôtelière - Logicourses - Blanchisserie - Equipe Environnement
Prestations - Archives

1. ETABLISSEMENTS CONCERNES PAR LE CONCOURS

Établissement pour lequel vous postulez

Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours

N°



* *Ordre de préférence quant à l'affectation éventuelle*

2. IDENTITÉ

Madame Monsieur

NOM (en capitales d'imprimerie) :

NOM de naissance (en capitales d'imprimerie) :

.....

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

.....

ex : Marie, Emilie, Sofia

Date de naissance : N° de S.S :

Lieu de naissance : Département (n°)

3. ADRESSE PERSONNELLE

N° Rue ou lieu-dit :

Localité : Code postal :

Téléphone : Adresse mail :

PS : En cas de changement d'adresse prévu dans les 3 mois, merci de nous indiquer également votre nouvelle adresse.



4. SITUATION PROFESSIONNELLE

Quel est votre employeur actuel :

(Adresse) :

.....
.....

Depuis quelle date ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Grade :

Titulaire Stagiaire Contractuel

Service :

Temps complet Temps partiel %

Vos fonctions dans un établissement public, merci de compléter le tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT	SERVICE	GRADE	PERIODE	% TEMPS DE TRAVAIL

5. DIPLÔMES - CERTIFICATS

NOM DU DIPLÔME	DISCIPLINE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours interne sur titres complété d'épreuves est ouvert, conformément aux dispositions de l'article 4-6 du décret du 19 mai 2016 précité, dans une ou plusieurs spécialités aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique de l'Etat et aux militaires, ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Ce concours est complété d'une ou de plusieurs épreuves. Les candidats mentionnés à l'alinéa précédent doivent être titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences délivrés par la commission instituée par le décret du 13 février 2007 susvisé, correspondant à la ou les spécialités concernées, exigé pour accéder au concours d'ouvrier principal de 2e classe et justifier de trois années au moins de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux titulaires d'un des diplômes, certifications ou équivalences mentionnés à l'alinéa précédent et justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS

N°	
1.	Le dossier d'inscription entièrement complété et signé en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
2.	Deux enveloppes (format 11 * 22 cm ou 16 * 11.5 cm) à vos noms et adresse, affranchies au tarif normal en vigueur. <input type="checkbox"/>
3.	Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
4.	Un curriculum vitae détaillé établi par le candidat sur papier libre, en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
5.	Les titres de formation, diplômes, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents, en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
6.	Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de moins de 10 ans d'âge ou le cas échéant un certificat de nationalité d'un état membre de la Communauté européenne [photo d'identité devant apparaître de manière visible] en 4 exemplaires (à joindre au dossier d'inscription) . <input type="checkbox"/>
7.	Un état signalétique des services accomplis accompagné de la fiche de poste occupée en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>



Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre à la commission, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

Pour retourner votre dossier d'inscription deux options :

Envoi postal	Dépôt
Adressés par courrier recommandé à l'adresse suivante : (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)	Déposés à l'adresse suivante : (UN RÉCEPISSE SERA DELIVRÉ)
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ECOLES Département développement professionnel Secteur concours 2 rue Mansart - 37 044 TOURS CEDEX 9	Site des Ecoles du CHRU de Tours Département Développement Professionnel Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours (du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00)

AVANT LE LUNDI 19 MAI 2025 à 17H00



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ **certifie** sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le dossier d'inscription joint, remplir les conditions d'inscription réglementaires à la date de clôture des candidatures et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part, entraînerait l'annulation de mon éventuel succès au concours.

Je reconnais, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du code Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède la nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit pas de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code du service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction **d'Agent de Maîtrise**.

Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de la vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date de nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (elle) ne pourrait avoir le bénéfice du concours.

Je m'engage, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai de 15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de 3 mois) à la constitution de mon dossier.

A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.

Fait à _____ le _____

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

